



15ème législature

| | | |
|--|--|---|
| Question N° : 44660 | De Mme Christelle Petex-Levet (Les Républicains - Haute-Savoie) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports | | Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse |
| Rubrique > associations et fondations | Tête d'analyse > Situation des associations face à la hausse des prix de l'énergie | Analyse > Situation des associations face à la hausse des prix de l'énergie. |
| Question publiée au JO le : 08/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

Mme Christelle Petex-Levet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les nouvelles difficultés rencontrées par le secteur associatif déjà mis à rude épreuve depuis 2020. En effet, les multiples confinements et les différents outils et mesures sanitaires mis en place pour lutter contre la covid-19 ont malheureusement fortement fragilisé le bon fonctionnement et la pérennité des associations des territoires. Depuis le printemps 2021, la vie des associations a repris progressivement. Toutefois, leur activité n'est pas encore assez soutenue et trop irrégulière pour leur garantir de sortir convenablement de ces deux années de crise. Les entrées d'argent, permises entre autres par exemple grâce à l'organisation de manifestations, de repas, ou encore la tenue de buvettes, sont encore trop faibles et trop rares pour équilibrer les budgets et envisager l'avenir sereinement. Par ailleurs, de nouveaux challenges s'ajoutent désormais à celui d'ores et déjà conséquent de la sortie de crise et les associations peinent à se maintenir à flot. Effectivement, la hausse des prix de l'énergie n'épargne aucun secteur et surtout pas les associations. Elles s'y confrontent désormais crûment : les factures de fonctionnement de leurs locaux ont fortement augmenté mais c'est principalement l'augmentation du prix des carburants qui les pénalise et les affaiblit. C'est encore plus le cas des associations sportives qui transportent à leurs frais les jeunes athlètes pour les compétitions. L'absorption de ces augmentations est de plus en plus difficile et cela risque d'empirer les mois à venir. Mme la députée souhaite rappeler à M. le ministre que les associations sont vitales, indispensables et contribuent pleinement au lien social et au dynamisme des territoires. La crise sanitaire a enseigné à quel point l'équilibre est fragile et comment des individus peuvent basculer rapidement dans l'isolement et la précarité. L'existence et le rayonnement des associations ainsi que des liens qu'elles créent sont fondamentaux. Il est indispensable que le Gouvernement accompagne et aide les associations à survivre à ces crises et coups durs successifs. En ce sens, elle l'interroge sur les propositions que le Gouvernement pourrait faire face à ce nouveau défi pour soutenir les associations et leur permettre de maintenir leurs activités, qui, comme elle le rappelait plus tôt, sont essentielles pour l'équilibre social de la société.